

MESSAGES CLÉS : QUESTIONS PRIORITAIRES

Délais d'attente liés aux demandes de prestations d'invalidité (arriéré)

Malgré l'embauche de nouveaux employés et l'amélioration du processus de demande, l'arrivée des demandes continue de dépasser la capacité de traitement. En date du 31 mars 2019, il y avait 40 305 demandes en suspens (remarque : 13 564 pour lesquelles on attend des renseignements supplémentaires et 26 741 pour lesquelles une décision est attendue).

- De plus en plus de vétérans demandent l'aide dont ils ont besoin.
- Depuis 2015, le nombre de premières demandes de prestations d'invalidité présentées à Anciens Combattants Canada a augmenté de plus de 90 %.
- Le Ministère réalise des progrès pour ce qui est d'améliorer l'expérience de prestation de services aux vétérans, de diminuer les temps d'attente et de faciliter les choses pour les vétérans et leur famille.

rédaction

Programmes et services – points saillants : Pension à vie

Mise en œuvre le 1^{er} avril 2019, la pension à vie consiste en une combinaison d'avantages qui apporte une reconnaissance, un soutien du revenu et une stabilité aux militaires et aux vétérans aux prises avec une maladie ou une blessure liée au service.

- Cette nouvelle gamme d'avantages permettra aux vétérans et aux membres des FAC qui sont aux prises avec une blessure ou une maladie liée à leur service de choisir la forme de compensation qui convient le mieux pour eux et pour leur famille.
- La pension à vie est un programme complet qui prévoit des indemnités pour douleur et souffrance et des prestations de remplacement du revenu.
- La pension à vie représente un investissement additionnel de près de 3,6 milliards de dollars pour appuyer les vétérans canadiens. En tenant compte des programmes de bien-être déjà annoncés dans les

budgets précédents, les investissements du gouvernement du Canada depuis 2016 totalisent près de 10 milliards de dollars.

- Ces investissements répondent aux demandes des vétérans : une pension mensuelle à vie, des mesures de soutien améliorées et un système simplifié, ainsi qu'une expérience plus positive. Ils aident également les vétérans et leur famille à faire la transition après le service.

Soins de longue durée

- Notre gouvernement est toujours fermement résolu à soutenir les vétérans canadiens et leur famille.
- Nous attachons la plus haute importance à ce que les vétérans obtiennent au moment opportun le soutien dont ils ont besoin, y compris l'accès aux soins de longue durée.
- Le Ministère soutient les vétérans et s'emploie à répondre à leurs besoins en matière de soins de longue durée avec l'aide de plus de 1 200 établissements de propriété et d'exploitation provinciales et privées au pays.
- Nous travaillons avec les autorités provinciales, les vétérans et leur famille afin d'étudier toutes les options disponibles pour favoriser l'accès aux foyers de soins et aux établissements de soins de longue durée lorsque cela est possible.
- Depuis qu'il a appris que certains vétérans avaient de la difficulté à accéder à des soins de longue durée, Anciens Combattants Canada travaille en étroite collaboration avec les provinces, les autorités sanitaires et les établissements de santé afin de trouver une solution qui assurera le bien-être des vétérans.
- Nous nous engageons à nous assurer que les vétérans reçoivent le respect, le soutien et les soins qu'ils méritent.
- Depuis 2016, les investissements dans les programmes et services destinés aux vétérans totalisent 10 milliards de dollars.

rédaction